

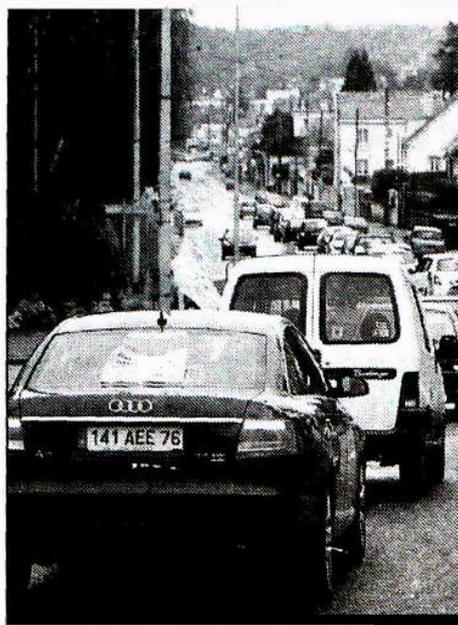
Coup de chaud à la gériatrie

SANTE. Familles et personnels hospitaliers ont manifesté pour dénoncer le démantèlement du service gériatrie.

Rien ne va plus à la gériatrie du Groupe hospitalier du Havre. Des conditions de travail dégradées, des prestations défaillantes pour les patients, une partie du personnel du service soutenue par les familles, a dénoncé avec fermeté les conséquences jugées à leurs yeux dramatiques de la réduction des effectifs.

Opération escargot

Hier, à l'appel d'une intersyndicale réunissant la CFDT, Sud et la CGT, les blouses blanches, les familles et d'autres défenseurs d'une santé publique de qualité ont organisé une opération escargot. Au départ de Calmette, une trentaine de voitures a rejoint dans un concert de klaxon l'établissement de Rouelles. Les tracts, les banderoles, mais encore les différents témoignages livrés spontanément attestent de l'inquiétude des uns et les autres. « Les familles paient 1 800 euros par mois pour une prestation piteuse. Il n'y a pas suffisamment d'aides-soignantes et nos parents en pâtissent. Le



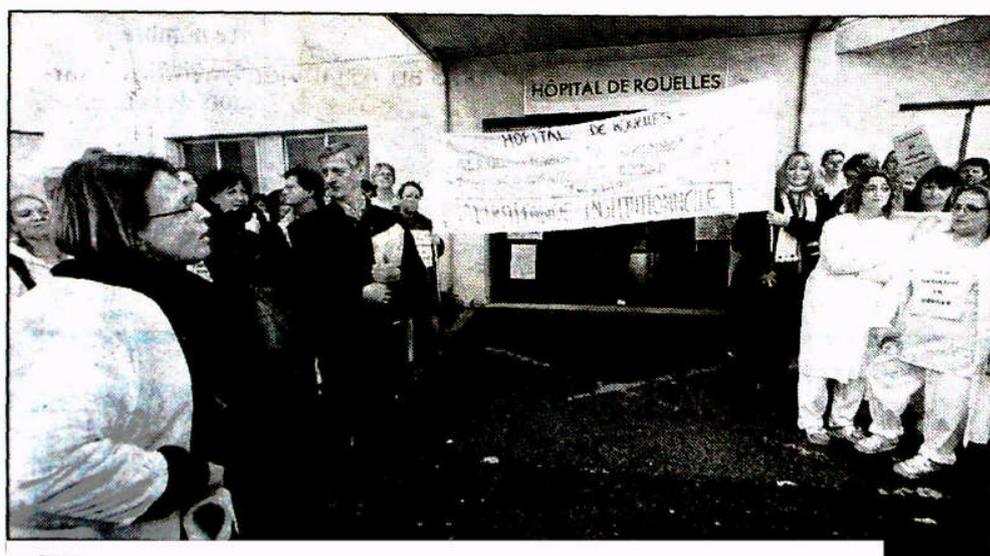
30 voitures dans le cortège

personne] ne peut consacrer que dix minutes pour faire manger une personne de 90 ans, c'est évidemment *insuffisant*. Le malade bénéficie seulement d'un bain et d'un lavage de cheveux par mois », dénonce Colette Le Peron, présidente de l'association pour la défense des intérêts des personnes âgées et de leurs familles du pôle gériatrie du Havre.

Restrictions budgétaires

Des critiques légitimes que les

agents hospitaliers reconnaissent. « Nous ne pouvons plus faire notre travail correctement. Même les infirmières doivent faire le ménage. » Un amer aveu qui prouve l'importance du malaise. La qualité de soins, des conditions de travail décentes et la sécurité sont aujourd'hui remises en question pour des raisons budgétaires. C'est aussi pour ces mêmes raisons que les sites de la gériatrie, hormis Calmette, seul site à garder le titre d'unité de soins de longue durée, sont passés sous le statut d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Concrètement, des interventions comme les transports et les actes d'imagerie médicale ne sont plus pris en charge par l'hôpital mais par l'assurance des malades. De son côté, la direction du GHH qui entend l'ensemble des doléances avoue qu'elle ne peut dépenser ce qu'elle n'a pas. « Je suis obligé de mener à bien des réorganisations internes pour trouver la meilleure adéquation entre la charge de travail et les effectifs », a expliqué en substance Thibaut Le Pallec, directeur de la gériatrie. Pour la CFDT, comme le Collectif pour la défense de l'hôpital public et du droit aux soins, la politique du gouvernement en matière de santé est à l'origine de cette situation. Le collectif appelle d'ailleurs à un nouveau rassemblement samedi prochain 24 janvier à 15 heures devant le centre Coty. 6 000 tracts seront auparavant distribués sur les marchés de l'agglomération.



Syndicalistes et représentants des familles en action à Rouelles

ST.R.

(Havre Libre, 23 Janvier)